

LES TAXES

Le taux des taxes ne change pas.

Moyenne départementale
2016

Moyenne nationale
2016

- Taux de la taxe d'habitation	13.50	23.19	24.38
- Taux de la taxe foncière - bâti	14.90	16.09	20.85
- Taux de la taxe foncière - non-bâti	66.68	52.70	49.31

En matière de taxe d'habitation, l'Etat laisse à la collectivité la possibilité de voter un abattement général sur la base d'imposition des habitations principales. Dans les communes, son montant est laissé à l'appréciation du Conseil municipal. Cet abattement, en vigueur à ENTRANGE, est appliqué à tous les contribuables. Le Conseil municipal a maintenu son taux à 15%, maximum de la valeur autorisée.



SERVICE DE L'EAU : SECTION D'EXPLOITATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : résultat d'exploitation

Résultat 2015 reporté	+	Solde 2016	-3 888.02€	=	Résultat cumulé 2016
-1382.15€		Dépenses 2016	162 162.79€		-5 270.17€
		Recettes 2016	158 274.77€		

Dépenses d'exploitation 2017

Total	232 841.17€
Charges à caractère général	155 500.00€
Atténuations de produits	27 000.00€
Charges financières	25 000.00€
Charges exceptionnelles	2 500.00€
Amortissements	17 571.00€
Résultat 2016 reporté	5 270.17€

Recettes d'exploitation 2017

Total	232 841.17€
Vente de produits	232 389.17€
Transfert entre sections	452.00€

SERVICE DE L'EAU : SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : résultat d'investissement

Résultat 2015 reporté	+	Solde 2016	-8 663.04€	=	Résultat cumulé 2016
+44 956.16€		Dépenses 2016	37 447.04€		+36 293.12€
		Recettes 2016	28 784.00€		

Dépenses d'investissement 2017

Total	174 493.12€
Réseau eau potable	46 000.00€
Travaux sur canalisations (réseau)	95 493.12€
Emprunts et dettes	21 000.00€
Dépenses imprévues	12 000.00€



FIXATION DU PRIX DE L'EAU

Notre réseau d'eau présente des fuites importantes. Une étude est en cours pour les localiser finement, en identifier la cause et ramener le taux de fuite à un niveau acceptable. Les résultats de cette étude seront rendus à la fin du mois d'avril.

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter le prix de l'eau pour compenser le déficit du résultat d'exploitation du budget "eau" et pour apporter à la section d'investissement des marges de manœuvre en prévision des travaux de rénovation du réseau à venir.

Le prix de l'eau est fixé à 3.64€/m³HT (+0.70€/m³).